



Effectuez vos démarches en ligne

Demander un acte de naissance, préinscrire un enfant en crèche, postuler à un emploi à Brest métropole...sont quelques unes des démarches faisables en ligne en complément des accueils habituels.



Covid-19 : Restons mobilisés

L'accueil téléphonique de la mairie de Brest et de Brest métropole est renforcée pour répondre aux habitants et favoriser les procédures en ligne.

A compter du jeudi 18 juin, tous les accueils des mairies de quartier sont ouverts. A partir du 22 juin les mairies de quartiers passent en horaires d'été : 9h-12h / 13h30-17h, du lundi au vendredi. L'hôtel de ville sera ouvert également sur les horaires du midi.

Les démarches possibles :

- > Toutes les démarches d'état civil (y compris les mariages et les PACS), à l'exception des formalités liées au décès qui sont traitées à l'hôtel de ville (les professionnels devront utiliser la voie dématérialisée);
- > Légalisations de signature, certifications conformes ;
- > Carte d'identité et passeport : dépôt des demandes et remise des cartes d'identité ou passeports. Il est recommandé de [prendre rendez-vous en ligne](#) et de renseigner une pré-demande. Remise uniquement pour les mairies de quartier de Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre ;
- > Cartes de bus à tarif solidaire : se munir de sa pièce d'identité et de son quotient Caf ;
- > Objets trouvés



Pour le respect des gestes barrières, des mesures strictes d'accès aux bâtiments ont été édictées et il ne sera pas possible pour les usagers de se rendre dans les étages. Le dépôt des demandes d'urbanisme pour le Conseil architectural et urbain s'effectuera à l'accueil de l'hôtel de métropole dans un espace dédié (en entrant sur la table à droite).

D'autres démarches peuvent se faire de [manière dématérialisée](#) (formalités liées aux décès pour les opérateurs funéraires, inscriptions scolaires, inscriptions sur les listes électorales, recensement des jeunes, autorisations d'urbanisme).

[Plus d'informations](#)

Des médiateurs numériques accompagnent les Français dans leurs démarches numériques quotidiennes :

- > Un numéro d'appel unique (coût d'un appel local) pour être accompagné par un conseiller dans toutes vos démarches du quotidien en ligne : 01 70 772 372.
- > Une plateforme [solidarite-numerique.fr](#) : conseils, ressources et tutoriels pour vos démarches numériques essentielles. Par exemple : mieux communiquer avec vos proches, télétravailler, suivre vos cours à distance, effectuer vos démarches en ligne, effectuer vos consultations médicales à distance, faire

vos courses en ligne...



En savoir + : **Restons mobilisés face au Covid-19**
Consulter [les questions les plus fréquemment posées](#)

Le service ElioZ mis en place sur Brest.fr

Les numéros de l'accueil téléphonique de la Ville de Brest et de Brest métropole sont maintenant accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à une plateforme d'interprétariat en Langue des signes française (LSF), en langue parlée complétée (LPC) et en transcription en temps réel de la parole (TTRP).

La plateforme d'interprétariat est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



[J'accède au service](#) ↗

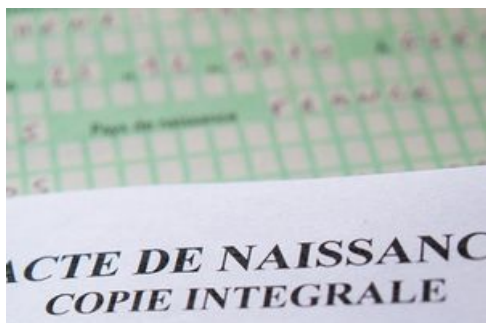
Ce service permet d'apporter des réponses plus adaptées aux personnes sourdes et mal-entendantes.

Cette expérience permettra ensuite à la collectivité d'envisager au mieux la mise en place d'un dispositif permanent d'accueil téléphonique accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

100 % en ligne

Réalisez vos démarches ci-dessous 100% en ligne. Consultez [les conditions générales d'utilisation](#) des démarches en ligne.

Etat civil et citoyenneté



Demande d'acte de naissance

Ce formulaire concerne les demandes d'actes de naissances intervenues à Brest.



Demande d'acte de mariage

Demandes d'acte de mariage

Ce formulaire concerne les demandes d'actes de mariages célébrés à Brest.



ACTE DE DECES - COPIE INTEGRALE

N° C 000 / 2019.

Demande d'acte de décès

Ce formulaire concerne les demandes d'actes de décès intervenus à Brest.



S'inscrire sur les listes électorales et voter

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.



Retrouver son bureau de vote

Depuis lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut accéder à ce service sur www.service-public.fr afin de retrouver son bureau de vote.



Prendre rendez-vous en ligne

Prendre rendez-vous en ligne pour ma demande de passeport et/ou carte nationale d'identité à Brest.

Enfance, scolarité



Pré-inscription en crèche

L'inscription sur la liste d'attente des crèches brestoises est ouverte aux enfants dont au moins un des deux parents réside à Brest.



Inscription accueil extra-scolaire

Votre enfant est dans sa première année de scolarisation, vous recherchez un accueil le mercredi et/ou les petites vacances scolaires ?



Inscription scolaire 2020/2021

La ville de Brest met à votre disposition une démarche en ligne pour l'inscription de votre enfant dans les écoles publiques brestoises...

Culture



Pré-inscription au Conservatoire de musique, danse et art dramatique

Les pré-inscriptions au Conservatoire de Brest métropole sont ouvertes. Vous pouvez formuler vos vœux en ligne sur le site Internet du Conservatoire



Inscription au Conservatoire de musique, danse et art dramatique

Il est possible de s'inscrire en ligne au Conservatoire de Brest métropole sur le site Internet du Conservatoire.

Habitat, urbanisme

Demande de note de renseignement d'urbanisme

La Note de Renseignements d'Urbanisme (NRU) est un document qui précise, pour une parcelle: la nature des dispositions d'urbanisme...

Demande de certificat d'alignement

L'alignement individuel est un acte qui permet de fixer la limite entre la voie publique et votre propriété (terrain, jardin...)

Demande de certificat de numérotage

Les certificats de numérotage sont nécessaires dans le cadre de mutations immobilières (nouvelle maison ou nouvel immeuble,...)

Demande de certificat de conformité d'assainissement

Demande de certificats de salubrité, de non péril et de risques naturels et technologiques

Déclarations d'intention d'aliéner et certificats d'urbanisme d'information



Autorisations d'urbanisme

Autorisation d'urbanisme, vous pouvez faire le dépôt de votre demande en ligne grâce au téléservice gratuit ouvert à tous.

Emplois, stages, services civiques



Consulter nos offres d'emploi

Consultez et postulez en ligne aux offres d'emploi de Brest métropole et de la ville de Brest.



Consulter nos offres de stage

Consultez et postulez en ligne aux offres de stages de Brest métropole et de la ville de Brest.



Offres de missions Service Civique

Consultez et postulez en ligne aux offres de missions de service civique de Brest métropole et de la ville de Brest.



Candidature spontanée à un emploi

Aucune offre ne vous correspond ? Déposez votre candidature spontanée directement en ligne.



Candidature spontanée à un stage

Aucune offre ne vous correspond ? Déposez votre candidature spontanée directement en ligne.

Commerce, vente, fiscalité



Vente au déballage à Brest

Une vente au déballage doit être déclarée au préalable en mairie.

Stationnement, espace public





Contester un Forfait Post Stationnement à Brest

Vous avez reçu un avis de paiement de Forfait de Post-Stationnement (FPS) émis à Brest et vous souhaitez le contester ?



La demande d'accès de véhicule aux cimetières de Brest

L'accès aux véhicules aux cimetières de Brest est autorisé mais sous certaines conditions.



Demande relative à l'espace public

Eclairage défectueux, mobilier public abîmé, trou dans la chaussée, aire de jeux dégradée... ?
Vous pouvez utiliser ce service en ligne pour formuler...

Sillage



Vous ne recevez pas Sillage...

Signaler un problème de distribution du magazine Sillage.

Professionnels



Formulaire déchets professionnels

Dernière mise à jour le : **24 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30